Folia Pharmacotherapeutica août 2018

Bon à savoir

Les médicaments anti-Alzheimer ne sont plus remboursés en France

Il a été décidé en France de ne plus rembourser les médicaments anti-Alzheimer à compter du 1er août 2018. [1] Il s'agit des spécialités contenant les inhibiteurs des cholinestérases donépézil, galantamine et rivastigmine, ainsi que des spécialités contenant de la mémantine. Cette mesure est la conséquence directe d'une publication de la *Haute Autorité de Santé* [2](HAS) française, concernant la prise en charge des patients présentant des troubles neurocognitifs suite à la démence de type Alzheimer ou une maladie apparentée: en raison de leur rapport bénéfice/risque négatif, la HAS considère que les médicaments anti-Alzheimer n'ont plus de place.

En Belgique, les spécialités contenant des inhibiteurs des cholinestérases ou de la mémantine sont remboursées sous certaines conditions (chapitre IV, *a priori*). Depuis plusieurs années déjà, les publications du CBIP n'accordent qu'une place très limitée aux médicaments anti-Alzheimer.

- Extrait des **messages-clés de la Fiche de transparence "Démence"**: "*Un faible bénéfice temporaire des inhibiteurs des cholinestérases et de la mémantine sur les fonctions cognitives a été constaté chez un nombre limité de patients: il n'est pas possible de prédire quels patients y répondront. Il faut mettre en balance les avantages et les effets indésirables potentiellement sévères*".
- Extrait du **Répertoire, chapitre 10.11. Médicaments de la maladie d'Alzheimer**: "*La place de ces médicaments dans la maladie d'Alzheimer est limitée étant donné que leur effet est modeste et qu'ils présentent assez bien d'effets indésirables" et "il n'est pas clair dans quelle mesure les médicaments de la maladie d'Alzheimer améliorent la qualité de vie des patients et de leur entourage; il n'est pas non plus démontré si ces médicaments peuvent postposer le placement dans une institution spécialisée*".

Sources spécifiques

1 https://www.vidal.fr/actualites/22723/aricept_ebixa_exelon_et_reminyl_agnes_buzyn_annonce_leur_deremboursement_premieres_reactions/; https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000036970192

2 https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2851144/fr/patients-presentant-un-trouble-neurocognitif-associe-a-la-maladie-d-alzheimer-ou-a-une-maladie-apparentee

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.